



MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES

## AVIS PUBLIC TENUE D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

---

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :**

Une séance extraordinaire du conseil municipal sera tenue dans la salle du conseil, mardi le 25 octobre 2022 à 16h.

Lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les sujets suivants :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Employé numéro 13-0017 – terminaison d'emploi
3. Parole aux contribuables
4. Levée de la séance extraordinaire

DONNÉ À VAL-MORIN, ce 21<sup>e</sup> jour d'octobre 2022.

Caroline Nielly  
Directrice générale  
et greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

Je soussignée, Caroline Nielly, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Val-Morin, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 21 octobre 2022 entre 12h et 14h.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Val-Morin, ce 21 octobre 2022.

Caroline Nielly  
Directrice générale et  
greffière-trésorière